

Réf : AT/DOT46/SDFS/DPM/SMG /N° 93 /2022

Ain Témouchent le 06/09/2022

Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Temouchent
Sous-Direction Fonctions Support
Département Patrimoine et Moyens
Service des moyens généraux

A

Mr HADRI HOUARI - ETB TCE
126 Cité Mohamed Boudiaf
Ain Temouchent

OBJET : Mise en Demeure N°02

Projet : Prestation d'hygiène, d'entretien et de nettoyage des sites d'Algérie Telecom à travers la wilaya d'Ain Témouchent.

- Vu le contrat des travaux N° 18/2022 du 15/05/2022 conclu avec l'entreprise HADRI HOUARI
- Vu le bon de commande N° 210387 du 16/06/2022
- Vu l'ordre de service N° 06/2022 de démarrage des travaux du 15/05/2022 notifié à l'entreprise HADRI HOUARI
- Vu le premier mise en demeure notifiée à l'entreprise HADRI HOUARI le 20-07-2022
- Vu les deux engagements moyens humaines et matériel.
- Vu les retards d'achèvement des prestations ;
- Vu la qualité de la prestation fournie ;

Pour cela votre entreprise est mise en demeure pour la levé de toutes les anomalies constatés dans les plus brefs délais.

- Faute par l'entreprise de satisfaire à cette mise en demeure, la direction opérationnelle des télécommunications se réserve le droit de prendre les mesures administratives et réglementaires à l'encontre de l'entreprise.

Le directeur

